



Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Aspects juridiques du patrimoine

- 1 Généralités.**
- 2 Vie de couple et transmission.**
- 3 Questions / Réponses.**

1 - Généralités sur l'aspect juridique du patrimoine.

Dans un objectif d'optimisation de votre patrimoine, Finance Immo sera amené à vous faire réfléchir sur plusieurs notions juridiques.

Nous essaierons de faire ressortir, ensemble, vos besoins et vos motivations pour déterminer la meilleure organisation possible.

2 - Vie de couple et transmission.

Nous vous ferons réfléchir sur la vie de couple :

- Les différents statuts juridiques du couple
- La propriété en commun des couples
- Le régime matrimonial primaire
- Le choix du régime matrimonial
- La communauté légale
- Les régimes conventionnels
- Les conséquences du divorce
- Le pacte civil de solidarité
- Le concubinage

Ainsi que sur la transmission patrimoniale en fin de vie :

- Les successions ab intestat
- Les droits du conjoint survivant
- L'acceptation ou le refus de la succession
- Les testaments
- Réserve et quotité disponible
- Les donations
- Les donations entre époux
- Les droits et actions de l'enfant au décès d'un de ses parents

→ Les possibilités de transmissions pour les couples non mariés

3 - Questions / Réponses.

Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondrons dans les meilleurs délais.



Les derniers messages de la rubrique placement :

Aucun message n'est disponible pour cette rubrique

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.